



Alger le: 09/02/2012

LE MOT DU PRESIDENT

Bientôt, il se passera dix-sept ans depuis :

- La reconnaissance de la profession de Géomètre Expert Foncier,
- L'institution du Conseil Supérieur de la Profession
- Et la création de l'Ordre des Géomètres Experts Fonciers.

En Algérie, la profession de Géomètre Expert Foncier a la particularité d'être encadrée par une institution gouvernementale, à savoir le Conseil Supérieur de la Profession qui a pour missions essentielles de coordonner entre les divers acteurs du foncier et aussi de veiller au bon exercice de la profession. Parmi les acteurs du Conseil Supérieur nous avons l'Ordre des Géomètres Experts Fonciers. Ce dernier est administré par un Conseil National lequel est assisté par trois Conseils Régionaux (CR-Alger, CR- Constantine et CR-Oran). Ces Conseils sont élus par leurs pairs et sont dotés de larges pouvoirs pour œuvrer à l'amélioration de l'exercice de la profession. Il est à signaler que tous les Géomètres Experts Fonciers sont membres de l'Ordre.

Le niveau de la formation scientifique et technique du Géomètre Expert Foncier lui permet de participer activement dans divers secteurs. Malheureusement, en Algérie, le rôle de l'ingénieur topographe est insignifiant dans la réalisation des projets. Il se contente actuellement de la seule intervention dans le domaine du foncier.

Donc, le Conseil National et tous les Géomètres doivent travailler, sans relâche, pour reconquérir à la profession la place qu'elle mérite, que ce soit:

- **Sur le plan scientifique**, par le suivi du rythme de développement technologique et la contribution dans le transfert de technologie.
- **Sur le plan social**, par la création d'emplois pour contribuer donc à la lutte pour la résorption du chômage.
- **Sur le plan économique**, par la contribution à la réalisation des projets de développement dans tous les secteurs.

La stratégie que nous engageons à suivre au niveau du Conseil National s'inscrira dans ce contexte.

Pour cela, le Conseil National va travailler en étroite collaboration avec le Conseil Supérieur de la profession et tous les partenaires et opérateurs du foncier, pour œuvrer à l'amélioration de l'exercice de la profession en Algérie.

En outre, le Conseil National inscrira dans son programme d'activité des rencontres et manifestations dont le seul objectif est la mise en contact du Géomètre avec l'évolution technique et technologique.

Comme il utilisera toute la rigueur nécessaire dans le traitement des affaires liées à l'éthique professionnelle.

Présidente du Conseil National
S/SIDHOUM